Image not found or type unknown

Contruction d'un garage mitoyen

Par **cookies67**, le **11/05/2011** à **13:30**

mon voisin va faire construire un garage qui va être mitoyen avec le notre, notre garage a des fissures et il a pris en photos ces fissures, il veut qu'on signe ces photos pour se dégager de toutes responsabilités en cas de problèmes lors de la construction de son garage, a-t-il le droit et sommes-nous obligés de signer ces photos ?

merci de votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés